

Sir HUGH ALLAN, FRANCIS SCHOLES, J. O. GRAVEL,
Président. Gérant. Sec.-Trés.

Cie. Canadienne de Caoutchouc
DE MONTREAL.

Cette Compagnie manufacture:
Chaussures en Caoutchouc et de Feutre,
Courroies de Transmission,
Garnitures de Pistons,
Tuyaux pour Machines,
Reservoirs, Pompes, etc.

Bureau et Magasins, 335 rue St-Paul } Montréal
Manufacture, Carré Papineau

SUCCESSALE:
45 RUE YONGE, TORONTO.

M. LEFEBVRE & Cie.

FABRICANTS DE

VINAIGRES PURS
ET D'ESPRITS METHYLATISÉS

Vinaigré Impérial, triple force,
Vinaigre de Vin de la Côte d'Or et de
Vin Blanc,
Vinaigre à conserver.

25, RUE GOSFORD, MONTREAL.

A. CUSSON

MARCHAND

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS,
PROVISIONS, POISSON, HUILES, ETC.
185 RUE ST. PAUL,
MONTREAL.

ÉTABLIS EN 1867.

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Spiritueux

FARINE, PROVISIONS, LARD

Etc., etc.,

Nos. 242 et 244, RUE ST-PAUL,

(Vis-à-vis la Rue St-Vincent,) et

Nos. 87, 89 et 91, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

G. G. GAUCHER.

L. W. TELMOSSÉ.

CHS. LACAILLE & Cie

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Liqueurs,

ET

PROVISIONS.

329, RUE ST. PAUL et 14, RUE ST. DIZIER,

MONTREAL.

ÉTABLIS EN 1842.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

IMPORTATEURS DE

THÉS, ÉPICERIES

Vins et Liqueurs

309, 311 et 313, Rue des Commissaires

MONTREAL.

A. GIBERTON & CIE.

8 Rue DeBresolles, et 7 LeRoyer

Importateurs et Commissionnaires,

Agents de Produits Européens,

EN GROS SEULEMENT.

En Stock :

En Stock :

Vins de Bordeaux,
Bourgogne,
C'ampagne,
Sauternes,
Sicile,
Madère,
Zucco,

Glares et Miroirs,
Cuirs et Peaux,
Toiles à Bouteaux

Echantillons de :

Eau-de-Vie,
Genièvre,
Chartreuse,
Bénédictine,
Liqueurs et Conserves ali-
mentaires de toutes sortes,

Papiers,
Plumes,
Souliers,
Scies à Ruban,
Armes de Chasse,
Cristalleries,
Porcelaines,

Etc., Etc.

A. ROBITAILLE & CIE.

Autrefois de la Maison LEBLANC & ROBITAILLE

Importateurs

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

EN GROS ET EN DÉTAIL

123 Rue St-Paul, vis-à-vis le Marché Bonsecours

MONTREAL.

EMILE THOURET & CIE.

Articles Fantaisie de Laine,

Laines Zephir de Berlin,

Gallons en Mohair,

Noirs Italiens.

210 RUE ST. JACQUES

MONTREAL.

dans ce pays et commandée par la " Montreal Rolling Mills Company " qui se propose de fabriquer des tuyaux de fer. Cette machine sera livrée samedi prochain coûte \$150,000. Cette machine est la seule de ce genre qu'il y ait dans la Puissance. Les tuyaux de fer ne se fabriquent que dans un seul endroit en Amérique, chez MM. Morris et Tasker, à Philadelphie.

Une compagnie nouvelle doit ouvrir sous peu sur les bords du canal Lachine, près de la raffinerie de Redpath, une manufacture de conserves alimentaires. Le bâtiment où se feront les opérations a 400 pieds par 200. On nous informe que la nouvelle compagnie doit opérer sur une grande échelle. Elle pourra abattre 100 bêtes à cornes par jour et préparer leurs viandes en conserves. Plusieurs capitalistes de France ont des actions considérables dans l'entreprise, et on dit que la compagnie est déjà engagée à fournir des viandes conservées à l'armée française. Le nouvel établissement sera sous la direction de M. G. L. Johnston, un homme d'une grande expérience dans cette branche d'industrie.

La chambre de commerce de Montréal a tenue le 5 de ce mois sa réunion trimestrielle et le président a fait connaître tout le travail que le conseil avait accompli pendant les trois premiers mois de cette année. Le règlement pour les chargements de grain, les instances faites auprès du directeur général des postes pour obtenir une malle supplémentaire pour l'Europe, les frais de remorquage, le chemin de fer du Sault Ste-Marie et enfin l'abolition du

péage sur les canaux des Etats-Unis ont été les divers sujets que le président de la chambre a abordés dans son rapport. En ce qui touche l'abolition du péage sur les canaux des Etats-Unis, le comité reconnaissait que c'était une matière fort sérieuse pour le Canada, mais il espérait que ses efforts renouvelés auprès du gouvernement engagerait celui-ci à prendre des mesures immédiates pour placer les transports par eau du pays dans une position aussi favorable que ceux de leurs voisins. A une interpellation demandant ce qu'avait fait le comité depuis que l'abolition de la part de l'Etat de New-York était connue, il fut répondu que le comité préparait un mémoire au gouvernement. La question, il faut l'espérer, sortira de la rédaction de mémoires et de pétitions au gouvernement, pour assumer de la part de la chambre de commerce une insistance plus énergique.

L'emploi de l'acide salicylique et de ses dérivés pour la conservation des denrées propres à la nourriture humaine a été interdit en France, par le ministre de l'agriculture, à la recommandation du comité d'hygiène publique. Ce comité, après une série d'expériences a décidé que cette substance était dangereuse non seulement par son effet direct sur la santé, mais parce qu'il permettait l'introduction dans la denrée alimentaire, spécialement dans le vin fait de raisins secs et dans la bière, d'autres substances qui étaient dangereuses ou tout au moins malsaines. Les Inspecteurs du gouvernement auront donc à voir que les aliments soumis à leur inspection soient sans mélange d'acide salicylique. Il est regrettable que cette

substance ait été trouvée dangereuse à la santé. Depuis quelques années, l'usage s'en était fort répandu au Canada pour les conserves de fruits et quelques bouchers en faisaient usage pendant la saison chaude pour préserver les viandes et la volaille.

Les craintes qu'éprouve le commerce de bois dans le Nord-Ouest pour le résultat de la coupe de cet hiver sont fort sérieuses. Le "Mississippi Valley Lumberman and Manufacturer" présente ainsi la position dans les cours d'eau du haut Mississippi. La gravité de la situation ne vient pas tant du fait qu'il y a trop de neige pour transporter les billots que du danger d'un dégel soudain, qui créerait certainement les inondations les plus désastreuses qu'on ait jamais connues sur ce continent. Le danger est si imminent que tout le monde appréhende les événements probables des soixante jours à venir qui ruineront presque certainement un grand nombre de marchands de bois. Il y a maintenant plus du double de la quantité d'eau sur les 150,000 milles carrés du bassin du Haut Mississippi qu'il n'y en a eu à aucune époque depuis leur défrichement. L'année dernière, les inondations causèrent dans cette vallée au commerce du bois des pertes dépassant un million et demi de piastres; mais la situation actuelle rendrait les pertes de l'année dernière sans importance. Ceux qui ont leurs billots bien abrités dans des lacs ou des petits cours d'eau feront bien de les y laisser aussi longtemps que possible.